**Association Les Gaperons Rouges**

**Compte rendu Assemblée Générale du 7 septembre 2023**

L’assemblée générale des Gaperons Rouges se tient dans notre salle de répétition de la Maison des associations de Riom. La séance débute à 20 heures, en présence de :

* La présidente : Michèle Bouget
* La trésorière : Michèle Galtier
* Le secrétaire : Jean-louis Faucouit
* Les membres du bureau : Ghislaine Laurent, Viviane Faucouit, Philippe Jolis

20 adhérents sont présents, 3 pouvoirs ont été reçus ; 1 personne s’est excusée sans donner pouvoir .

**Ordre du jour :**

* Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25/06/2021
* Rapport moral
* Rapport d’activité
* Rapport financier
* Cotisation
* Renouvellement Conseil d'Administration
* Projets 2023/2024 :
  + Journées de travail en plus des répétitions
  + Actualisation du répertoire
* Questions diverses :
  + Assurance des instruments
  + Barème de remboursement des frais de déplacement dans le cadre des règles existantes
  + Questions des participants.

La présidente, Michèle Bouget, ouvre l’AG en remerciant les personnes présentes.

**Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15/09/2022**

L’approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15/09/2022 est soumis à l’assemblée qui l’adopte à l’unanimité.

**Rapport Moral :**

En introduction et en guise de rapport moral, la présidente livre son sentiment sur l’année écoulée qu’elle a vécue comme agréable avec de bons concerts et un bon investissement des choristes. La soirée anniversaire fut une réussite. Concernant le fonctionnement du CA elle invite les personnes qui ont des idées de projets, à venir les présenter lors d’une réunion du CA, lesquels seront annoncés sur le site une ou deux semaines avant la tenue de ces derniers.

**Rapport d’activité :**

Le détail se trouve dans le document joint.

En synthèse :

- 29 personnes ont renouvelé ou pris leur adhésion (29 en 2021/2022).

- Agnès Mollon a préparé et dirigé 18 répétitions.

- Les gaperons ont participé à quatre manifestations festives et accompagné trois commémorations. (lors du compte-rendu d’activité initial, 2 seulement avait été citées, la 3ème a été rajoutée suite à la remarque formulée en AG).

- Le CA s’est réuni 7 fois.

- La préparation de la soirée anniversaire, qui a réuni environ 100 personnes, a nécessité une implication conséquente des membres du CA avec une réussite unanimement reconnue. Le CA remercie l’ensemble des participants ayant aidé à la préparation, au déroulement et à l’animation de la soirée.

Le rapport d’activité est approuvé à l’unanimité.

**Rapport financier :**

La trésorière présente le bilan financier et indique que les documents comptables sont disponibles pour être consultés.

En synthèse :

* Au début de l’exercice nous avions une encaisse 5965,10 euros, nous enregistrons un résultat négatif ( -2078,63 euros) expliqué par le financement intégral de la soirée anniversaire, la nouvelle encaisse est donc de 3886,47. Nos comptes sont sains, merci à la trésorière.

Le rapport financier est soumis au vote et approuvé à l’unanimité. Quitus est donné à la trésorière.

**Cotisation :**

Proposition est faite par le bureau de maintenir la cotisation à 30,00 €.

La proposition est soumise au vote et adoptée à l’unanimité.

**Renouvellement du CA :**

Rappel des membres du bureau actuel : Michèle Bouget (présidente), Michèle Galtier (trésorière), Jean-Louis Faucouit (secrétaire), Roland Lebeau (secrétaire adjoint), Ghislaine Laurent, Viviane Faucouit, Philippe Jolis.

Roland Lebeau, absent à l’AG pour raisons personnelles, a fait part au CA de sa décision de ne plus en faire partie, faute de temps à y consacrer, il continue comme choriste.

La présidente argumente le besoin de sang neuf au sein du CA qui est en place depuis bientôt dix ans pour la majorité de ses membres. Personne ne manifeste sa volonté de rentrer au CA, proposition est donc faite de soumettre au vote le renouvellement des membres actuels, hormis Roland, en précisant qu’il est possible d’inclure un ou plusieurs nouveaux membres en cours d’année.

L’assemblée se prononce à l’unanimité pour le maintien des membres actuels restants.

Une personne de l’assistance revient sur l’idée d’inciter les choristes à venir au CA pour expliquer leurs idées et envies.

**Projets :**

* Deux journées de travail avec Johanne sont envisagées :
  + Une première journée est prévue le 23/09/2023 à Beauregard-vendon.
  + La deuxième est à confirmer pour le 20/01/2024.

Pas de projets de concert dans l’immédiat.

Concernant les dates de répétitions, Agnès les a publiées sur le site jusqu’à Noël.

Concernant l’évolution du répertoire :

Nouvelle harmonisation à deux voix de « Né quelque part », même chose dans un second temps pour « Et si en plus »

Nouvelles chansons : Goguettes sur l’air de « le soleil a rdv avec la lune » et de « On n’en veut pas », Aleïki et Hallelujah de Leonard Cohen.

Pour infos nous devrions accueillir 5 nouveaux choristes.

**Questions diverses :**

* Assurance des instruments, Michèle Galtier expose la réponse donnée sur le sujet à savoir :
  + Notre contrat prévoit une garantie aux biens des participants, à ce titre les instruments sont bien assurés mais la MAIF ne rembourse qu'à hauteur de 600,00 € avec une franchise de 150,00 €. Il n’existe pas de clause spécifique pour les instruments sur notre type de contrat.  
    Dans la mesure où à titre individuel chaque musicien souscrit à une assurance les instruments sont en principe couverts. Si d’aventure un tiers détériore l'instrument c'est sa garantie responsabilité civile qui devrait prendre en charge l'accident. En tout état de cause le CA examinerait si besoin, au cas par cas, la participation à la franchise.
* Remboursements des frais kilométriques : Après discussion en interne au CA, ce dernier soumet à l’AG de choisir le barème qui sera appliqué pour le remboursement des frais dès lors que le déplacement A-R pour un concert atteint ou dépasse 40 kms.

A choisir entre 3 barèmes par ordre croissant de montant :

Via Michelin avec option véhicule le plus puissant

Tarif de la fonction publique

Tarif retenu pour le calcul des impôts

Après vote en deux temps, une première fois pour éliminer une option et une deuxième fois pour adoption du barème définitif.

A l’issue du vote c’est le barème des impôts qui est retenu.

Compte-tenu du doublement du barème appliqué par rapport à la pratique actuelle, en cas d’impact trop fort sur la trésorerie, ce point pourra être rediscuté dans une future AG.

* Quid des rencontres annuelles de Royère-Vassivière, Marie-christine y a participé et nous préparera une présentation des chants susceptibles d’être intégrés au répertoire des Gaperons Rouges.
* Demande des musiciens qui souhaiteraient un enregistrement Tutti des chants pour faciliter la mise en œuvre des accompagnements instrumentaux, à mettre en œuvre chaque fois que possible.
* Présence au forum des associations : Les plaquettes, que nous avons imprimées et stockées, seront distribuées à cette occasion aux personnes intéressées au lieu de la production de flyers. La déambulation chantée évoquée dans un premier temps est à priori abandonnée compte-tenu du nombre insuffisant de choristes.

**L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures, elle est clôturée par le verre de l’amitié.**